

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 29 octobre 2016 à Bédarieux

La séance est déclarée ouverte à 10h par la présidente D. OVERAL-GRANVILLE. 14 associations sur les 18 que compte la fédération sont présentes ou représentées. Le quorum requis pour la tenue de celle assemblée est donc atteint. Les associations dont les délégués sont présents ou représentés sont : Société Mycologique d'Ajaccio (M. COULOM, S. BIANCARDINI); Association des Naturalistes de Nice et des Alpes Maritimes (J.-L. RAFFAGHELLO, P. ARNAL); Association Mycologique d'Aix-en-Provence (G. POULET, D. CHARLES); Société Mycologique de Provence (P. & Y. IVALDI), Société Mycologique d'Alès (J. CHABROL et pouvoir V. BOZEC) ; Association Botanique et Mycologique Bas-Alpine (B. OVERAL, É. MANZO) ; Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault (M.-J. MAURUC et J. AURENSAN) ; Association Mycologique et Botanique de l'Hérault et des Hauts Cantons (A.-M. BOURGESSE, J. P. ROMAN); Association Entrevalaise de Mycologie et Botanique Appliquée (É. RAFFAGHELLO et pouvoir L. GIACOMON); Société Mycologique des Hautes Alpes (B. OVERAI pouvoir J. GUINBERTEAU); Société Mycologique André Marchand (E. OMS et M. PUJOL); Société Mycologique de Porto-Vecchio (N. VIDALE, É. HODES); Société Mycologique des Pieve de Haute Corse (N. VIDALE, P. AUBEL) ; Société Mycologique de Vaucluse (O. CHAMPION et pouvoir D. PURAVET).

Après consultation du trésorier, la présidente précise qu'à ce jour, 4 associations n'ont pas encore réglé leur cotisation 2016, soit Entrevaux, Mende, Toulon et Nîmes. Une relance devra être faite car ces associations n'ont pas de représentants à Bédarieux.

F. FAUCHIER, au nom de tous, rend hommage à JEAN-CLAUDE MAIRE qui nous a quittés dans le courant de l'été. JEAN CLAUDE était enseignant à l'Université Saint Jérôme de Marseille. Il fut secrétaire général de la FAMM avant d'en devenir président. Délégué de la FAMM à la CEMM, il a pris la présidence de celle-ci pendant quatre ans et durant celle période, il a été l'instigateur de la réédition de l'œuvre de MALENÇON et BERTAULT « Les Champignons supérieurs du Maroc » et a supervisé la réalisation des compléments à cette flore, Un hommage lui sera rendu dans le prochain bulletin.

Vie des Associations : certaines associations ont dû quitter la FAMM par manque d'effectifs et surtout de mycologues déterminateurs.

Rapport d'activités : la présidente évoque les journées 2015 de la CEMM au Portugal, à Fornos de Algodres. L'ambiance était bonne, les champignons assez présents et l'hébergement très satisfaisant. Nos amis portugais ont fait un maximum pour que tout se passe bien. Participation de la FAMM à la réunion de la CAFAM : J. CHABROL et F. FOUCHIER. Dans le cadre du projet « Remontées des données mycologiques » diverses démarches (Présidente, J. CHADROL, F. FOUCHIER et C. MONIER) ont été réalisées. Au cours de ce congrès. D. OVERAL a discuté avec N. VAN VOOREN qui lui communiquera les documents utiles au démarrage du processus. J.-L. JALLA suggère une collaboration étroite entre la FMBDS et la FAMM. sur le principe qu'il est inutile de refaire ce qui a déjà été fait et fonctionne bien !. VAN VOOREN et le président COURTIEU sont ouverts à cette proposition. Journées de la CEMM à Sampeyre fin septembre 2016. Environ 40 membres de la FAMM étaient présents. On note une baisse de fréquentation aux congrès peut-être due à la baisse des effectifs actifs au sein des associations.

Rapport moral de la Présidente : constat récurrent de la baisse inéluctable des effectifs (âge, relève insuffisante ...) cependant il existe un potentiel de mobilisation autour d'un enjeu : un nombre restreint de personnes peut organiser de grandes choses (ex. les Journées annuelles). Il est bon de faire des manifestations en commun comme c'est le cas ici (FAMM/FMBDS). Cette année, sans beaucoup de champignons, est peu gratifiante pour recruter de nouveaux adhérents. Il faut peut-être essayer de changer la routine qui cantonne nos activités dans un cadre très saisonnier. Il est utile de maintenir

une activité toute l'année. Nombre de personnes montrent une certaine inquiétude quant à l'évolution de la nomenclature, ADN oblige, et il faut prévoir une bonne période de transition. Mais on s'adaptera comme on l'a toujours fait, c'est le propre de l'homme. L'aspect positif de ces changements est qu'il donne du grain à moudre aux auteurs d'articles et de livres. La présidente demande aux délégués de rappeler dans leurs associations qu'une bonne participation aux activités collectives (associations et fédération) est nécessaire à la bonne marche de la fédération. Elle remercie et encourage toutes les personnes qui s'investissent et travaillent déjà au sein de la FAMM.

Bilan financier: le trésorier confirme qu'il continue à rencontrer des difficultés avec le nouveau logiciel et qu'il diffusera la forme définitive du bilan ultérieurement (recettes : 8.990,96 € dépenses : 8.431,96 €). il faut tenir compte qu'à la date de clôture du présent exercice. toutes les opérations n'ont pas été entièrement réalisées (à encaisser ou non débités, au crédit et au débit).

Point sur le bulletin : FRANCIS est en attente d'articles. C'est lui qui décide de la publication des articles et y apporte les modifications éventuelles avec le comité de lecture. Il faudrait peut-être plus de concertation. J.-C. MALAVAL, absent, se plaint par l'entremise d'A.-M. BOURGESSE que les volontés des auteurs ne sont pas respectées.

Relations avec CEMM et CAFAM : Le sujet a déjà été traité plus haut.

Site Internet : J.-L. RAFFAGHELLO rappelle que toutes les informations ou les modifications que les associations veulent faire paraître sur le site, sont à lui adresser directement par mail.

Herbier DONADINI : Le travail est en cours, effectué par M.-J. MAURUC à l'Herbier de Montpellier et N. VAN VOOREN à Lyon. Une convention pourrait se faire d'herbier à herbier pour la révision et le séquençage. Une solution de financement pourrait être trouvée par la FMBDS et la FAMM.

Adaptation au nouveau découpage administratif régional : voir plus haut.

Révision des statuts et du règlement intérieur: le groupe de travail s'est réuni durant ces journées. R. FOUCHER avertit, parvenir ses observations préalablement. Des modifications ont été proposées par J. CHABROL.

Cotisation annuelle: celle-ci est maintenue à 32 € + 1 f par adhérent pour les associations et forfaitairement de 50 € pour les sections mycologiques d'associations. Une actualisation devra être faite ultérieurement par rapport au règlement intérieur.

Manifestations à venir en 2017- : voir plus haut

Questions diverses : la Société André Marchand de Perpignan est pressentie pour l'organisation des journées de la FAMM couplées avec celles de la CEMM en 2018, à EGAT: voir plus haut.

La présidente O. OVERAL-GRANDVILLE: renouvelle tous ses remerciements, au nom de tous, à l'équipe de Bédarieux qui a bien su gérer ces journées avec l'aide de la commune, en particulier en ce qui concerne l'octroi gratuit de la vaste et confortable salle de travail, Le Président G. CHAUVET transmettra nos remerciements à la municipalité.

Le prochain CA de printemps à Marseille aura lieu le 25 mars 2017. La présidente clôt cette assemblée générale à 11h50.

Secrétaire générale
: O. CHAMPION

Présidente
D. OVERAL-GRANDVILLE

« Fautif du résumé : F. FOUCHIER »